



DEmIGNY

bulletin municipal 2024

L'éditorial

2020-2023

Un bilan de mi-mandat est un exercice nécessaire pour faire le point, auprès des habitants.

Il est légitime de présenter ce pourquoi, nous nous avons été élus, en juin 2020, à savoir la réalisation concrète de nos engagements, sur l'ensemble des domaines de compétences de la commune.

Malgré la période de la crise sanitaire qui a impacté nos actions, différentes réalisations au service de l'intérêt général, ont vu le jour.

Finances

- ✓ Capacité d'épargne maintenue
- ✓ Dépenses de personnel contenues
- ✓ Maîtrise des dépenses de fonctionnement (négociation des contrats - groupement d'achats avec le Grand Chalons)

Travaux - Patrimoine

- ✓ Un nouvel équipement : le restaurant scolaire
- ✓ Réfection de la toiture de l'immeuble locatif - rue Maria
- ✓ Réhabilitation du hall d'entrée de la salle Copeau

Transition écologique

- ✓ Aménagement de la promenade Chauvelot
- ✓ Passage de LED des salles de classes
- ✓ Passage en LED de l'éclairage public
- ✓ Acquisition du terrain - rue Jules Seurre pour le projet d'éco-quartier
- ✓ Gestion des eaux pluviales La Chapelle Bois Bouton
- ✓ Audit énergétique des bâtiments communaux

Voirie - Sécurisation des déplacements

- ✓ Entrées du village - Routes de Saint Loup et de Beaune
- ✓ Accès zone de loisirs des Prés Contaux
- ✓ Programme annuel de réfection des voies communales
- ✓ Mobilité : création cheminement cyclable et piéton Rue de Jasoupe le Bas

Solidarité - santé

- ✓ Installation de défibrillateurs
- ✓ Restauration scolaire : repas à 1€
- ✓ CCAS : mois des solidarités - Étude Vieillessement
- ✓ Ateliers et permanences individuelles pour un accompagnement au numérique avec le Grand Chalons

Éducation Jeunesse Parentalité

- ✓ Nouveaux équipements aire de jeux site Copeau
- ✓ Accompagnement des projets scolaires
- ✓ Mise en place du portail Familles
- ✓ Aide aux devoirs
- ✓ Parentalité - création du groupe Ressources Parents

Vie associative - Communication

- ✓ Une commune festive : 13 juillet et Féeries de Noël
- ✓ Soutien aux associations
- ✓ Ateliers participatifs
- ✓ Création du site internet et d'un compte Facebook
- ✓ Réunion publique

L'équipe municipale



Sommaire

- 04** Voirie, aménagement, bâtiment
- 06** Solidarité
- 09** Enfance & Jeunesse
- 13** Finances
- 15** Vie locale

- 19** Le Grand Chalons
- 21** Vie associative
- 25** Infos pratiques
- 27** État civil

Photo de couverture de ©Romaric Rebillard.



Voirie / Aménagement Bâtiment



Conduite d'eau pour l'arrosage du terrain de football.



Matérialisation chemin piétonnier de Jasoupe le bas.



Matérialisation chemin piétonnier de Jasoupe le bas.



Opération enrobés.



Opération enrobés.



Réfection mur cimetière.



Réfection route de Jasoupe le bas.



Route de Jasoupe le bas.



Création d'une place handicapé, place du 8 mai 1945



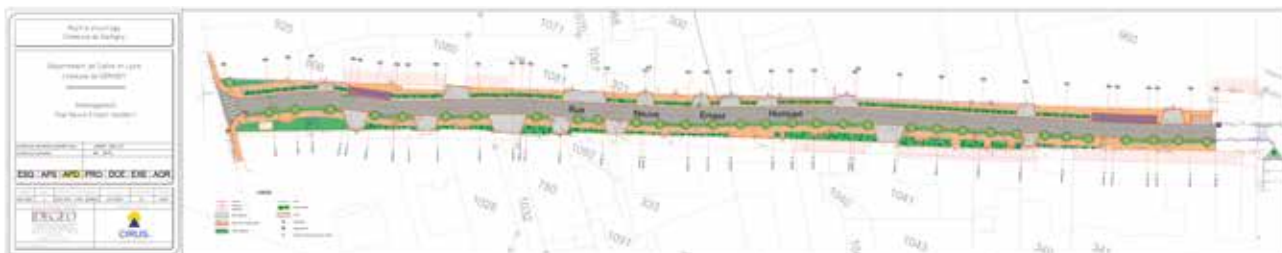
Création d'une place handicapé, place du 8 mai 1945



Voirie / Aménagement Bâtiment

Rue Neuve

C'est à partir de février que l'aménagement de la rue Neuve Ernest Humbert va commencer.



Rue Neuve enfouissement des câbles.



Pose du réseau pluvial rue Neuve.

En 2023, l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphonie a été réalisé par le SYDESL Syndicat Départemental des Énergies de Saône-et-Loire. Les travaux seront achevés avec la dépose des poteaux bétons.

Le chantier du Grand Chalon de renouvellement du réseau d'eaux pluviales est en cours.

Des travaux nécessaires avant que l'aménagement de la rue ne débute.

Salle Copeau

Le hall de la salle polyvalente Jacques Copeau a entièrement été rénové. Débuté début 2023, les travaux du hall d'entrée de la salle Copeau ont été réceptionnés, en juillet.

Ce chantier portait sur l'étanchéité de la toiture et l'isolation de cette partie du bâtiment.



1 Échaffaudage salle Copeau.



2 Mise en place du parapluie.



3 les pignons vont être arrasés.



4 La toiture est déposée.



5 Entrée Copeau.



Un restaurant 3 étoiles en septembre



Le chantier de construction du restaurant scolaire a commencé en mars 2023 et devrait s'achever au cours du 1^{er} trimestre 2024.

À la prochaine rentrée scolaire, les enfants déjeuneront dans un lieu spécialement conçu pour eux, où l'acoustique a été particulièrement étudiée.

L'appropriation du lieu et de la cuisine se fera pendant le séjour d'été de l'ALSH, où les enfants et les agents communaux prendront leurs marques.

Les enfants vont pouvoir donner leurs idées, au 1^{er} trimestre, sur le fonctionnement du restaurant et en particulier les services, pour un climat apaisé.

Ci-contre l'évolution de la construction.



Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Le CCAS constitue l'outil principal des communes pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit de leurs habitants.



Repas des aînés

Dimanche 1^{er} octobre, pour la seconde année consécutive après le COVID, 77 de nos aînés se sont retrouvés autour du repas préparé par Denis Cornet, cuisinier du restaurant scolaire.

Le service a été assuré par les élus et les membres du CCAS. Un beau moment d'échanges et de partage.



Octobre rose

2 temps forts pour cette édition 2022 d'Octobre Rose qui s'est déroulée les 20 et 21 octobre.

«**Y a du monde au balcon**». par la compagnie des Totors
Plus de 80 personnes ont assisté, salle Guimet, au spectacle-lecture tout en rose autour des seins, des nichons, des roploplos, autour de la maladie, du couple, du rapport au corps. Avec Claudie sur le plateau et Olivier aux manettes.



La marche gourmande organisée, avec le concours de l'association Entre Nous ça Marche, avec la participation de 150 participant.e.s venu.e.s manifester leur solidarité.

Josette Dussably, membre du CCAS, a animé un stand consacré à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Les membres du CCAS Centre Communal d'Action Sociale, ont remis les bénéfices d'Octobre Rose - 816 € à Madame Claudine Deleaz, présidente de l'association «**Toujours Femme**» de Chalon-sur-Saône. L'association aide, écoute et soutient psychologiquement et financièrement les femmes atteintes d'un cancer du sein. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à Octobre Rose ainsi qu'aux commerçants de Demigny, partenaires de l'événement.



Novembre

« Mois des solidarités et des échanges »

Au sein de la société, la solidarité reste importante pour lutter contre l'isolement. Pour cette troisième édition, du mois des solidarités, la participation et les échanges entre les Deminois s'est accrue, toutes générations confondues. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Culture & patrimoine

Visite guidée du conservatoire à rayonnement régional du Grand Chalons. **1**

Visite guidée des lavoirs de Fontaines par l'association Fontaines et Patrimoine. **2 3**



Spectacle des Totors «Chroniques de voisinage, le journal de Lucette». Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour assister à ce moment, fait de sourires et d'émotions. Des interrogations sur la solitude, les aidants, la perte d'autonomie, l'entraide, la sécurité, un spectacle alternant petites scènes, lecture du journal de Lucette et échanges avec le public. La représentation a été financée par le Grand Chalons. **4**



Sécurité

Sensibilisation au code de la route. Intervention d'Isabelle Suire - Auto-école ISEA.



Prendre le temps de se faire du bien

Mieux gérer ses émotions, séance animée par Laurène Brunet - Sophrologue.

Des habitants souhaitent, dans le cadre de séances collectives, continuer à pratiquer la sophrologie.

Si vous êtes intéressé.e, prendre contact avec le secrétariat de mairie. Le CCAS prendra en charge en partie le coût des séances.

Gym douce - 10h séance animée par Annick Lamy. **1**

Faites de la soupe, atelier cuisine, animé par Aurélie Jankowiak, diététicienne. **2**



« Comment ça va bien ? »

Le Conseil Local de Santé Mentale du Grand Chalon CLSM



Le Conseil Local de Santé Mentale du Grand Chalon CLSM est une instance locale participative de coordination, de réflexion, de diagnostic et d'actions concertées sur les questions de santé mentale.

Il rassemble, sur un territoire de proximité, tous les acteurs concernés par les problématiques en lien avec la santé mentale : les professionnels de la psychiatrie et du milieu médico-social, les associations d'usagers, les travailleurs sociaux, les médecins et les infirmiers libéraux, les acteurs de la justice, les policiers, les gendarmes, les pompiers, les acteurs de l'Éducation Nationale, les bailleurs sociaux, les structures d'insertion, etc.

Le CLSM doit permettre à tous ces acteurs de créer du lien, de développer une culture commune, de partager des compétences et de travailler dans un esprit de complémentarité sur les questions de santé mentale présentes au sein du territoire.

Au programme de la 6^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale, organisée par le CLSM, un jeu imaginé par les Totors, *Comment ça va bien*, pour comprendre de façon ludique, comment fonctionne notre santé mentale. Les deminois ont été invités, en équipe, à inventer un parcours, ponctué par des accidents de la vie.

Les participants ont échangé sur leurs conséquences et les solutions à apporter. Pendant le jeu, des pauses théâtrales ont été proposées par les Totors, pour illustrer ou mettre en lumière certaines situations.





Enfance & Jeunesse

Tous au jardin

La commune a répondu à un appel à projet du Grand Chalon, pour la création d'un jardin pédagogique. Sa candidature a été retenue.



L'association **Pirouette Cacahuète** accompagne le projet qui associe l'école maternelle (classes de Petite et moyenne sections), l'IME Institut Médico-Éducatif (classe UEE Unité d'Enseignement Externalisée) et l'ALSH Accueil de loisirs sans Hébergement. L'association La Tête à l'An Vert est aussi partenaire du projet.

Le jardin sera aménagé dans l'espace situé derrière l'annexe de l'ALSH (place du 11 novembre). Il se veut un lieu ouvert à toutes et tous, pour une aventure collective.

Découvrir, toucher, observer la nature et développer la patience et la curiosité, tels sont les objectifs de ce jardin.

Le jardin est une introduction à la connaissance des plantes qui deviendront des aliments à cuisiner et déguster. Le jardin sera un support concret pour aborder l'environnement et le développement durable, pour inciter les enfants à aller vers l'écocitoyenneté dans leurs comportements et leurs décisions.

Cour de nature

Pour s'adapter aux conditions climatiques et améliorer le cadre de vie, la cour de l'école va se transformer.

La volonté de la commune est de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur, pour limiter la surchauffe dans la cour pour le confort des enfants.

Il ne s'agira pas uniquement de mettre du vert, mais de développer des aménagements pour préserver la ressource en eau en désimperméabilisant les sols et en récupérant l'eau des toitures des bâtiments, de favoriser la biodiversité par des plantations et de créer un lieu agréable en proposant des usages diversifiés : courir, se défouler, discuter, jouer ensemble, se reposer.

Ce projet se fera en concertation avec les enseignantes, les enfants, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et les familles, pour préciser l'ensemble des enjeux des aménagements futurs, qui transformeront leur lieu de vie.



Garderie périscolaire

Accueil des enfants, le matin et le soir, avant et après l'école.

L'objectif de l'accueil périscolaire est d'assurer une transition douce entre le milieu scolaire et les parents.

Les activités proposées seront laissées au libre choix de l'enfant. Ce temps doit permettre à l'enfant de vivre des moments différents et complémentaires de l'école.

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	7h30 - 8h45	7h30 - 8h45	7h30 - 8h45	7h30 - 8h45
SOIR	16h45 - 19h00	16h45 - 19h00	16h45 - 19h00	16h45 - 19h00

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	MATIN (Forfait 7h30 - 8h45)	SOIR - Goûter inclus - 16h45		
		Forfait jusqu'à 17h30	Forfait jusqu'à 18h	Forfait jusqu'à 19h
Inférieur à 800	1,00 €	1,50 €	1,80 €	2,00 €
Supérieur à 801	1,50 €	1,80 €	2,00 €	2,30 €

Présence non réservée (suppl) : 2 €

Absence non excusée : Matin 1,00 € ou 2,00 €

Dépassement horaire soir : 8 € par 1/4 h

Soir 2,00 € ou 2,20 €

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ASLH)



L'ASLH est ouvert le mercredi scolaire, les petites vacances (première semaine) et à l'occasion des vacances d'été (3 semaines en juillet et une semaine en août).

L'accueil peut se faire :

- ✓ à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, **le mercredi**,
- ✓ à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, ou à la semaine, **les petites vacances**,
- ✓ à la journée (2 journées minimum obligatoires sur la semaine du séjour) ou à la semaine, avec repas, pendant **les vacances d'été**.

L'accueil est ouvert de 9h à 17h.

Un temps d'accueil est organisé avant et après, le séjour :

Le mercredi de 7h30 - 9h et de 17h - 18h30

Les vacances scolaires de 8h - 9h et de 17h - 18h30

TARIF 2023 :

Quotient familial	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Forfait semaine 5 jours avec repas
Tranche 1 : 0 à 600	2,25 €	4,30 €	4,30 €	6,70 €	28,50 €
Tranche 2 : 601 à 811	3,10 €	5,40 €	5,40 €	10,70 €	46 €
Tranche 3 : 812 à 1000	4,40 €	8,70 €	8,70 €	15,30 €	64 €
Tranche 4 > 1000	5,90 €	11,20 €	11,20 €	17,30 €	78,50 €

Forfait de 5€ pour les sorties/voyages (sauf pour les enfants inscrits à la semaine entière.)

Les activités de l'accueil de loisirs



Vacances d'hiver

Au programme des activités manuelles et sportives basées sur le thème de la glisse, avec une virée rafraîchissante à la patinoire de Pont de Vaux et un spectacle de Cirque à Mâcon.

Vacances de printemps

Les enfants de l'accueil de loisirs ont bravé la météo et les éléments, pour une découverte de la Montagne des 3 Croix, site Natura 2000. Lara, animatrice Zone Natura 2000 de la communauté d'agglomération de Beaune a permis de mieux comprendre les enjeux qu'impose un tel lieu à protéger.



L'été

Les enfants se sont retrouvés autour d'activités multiples et variées, durant 4 semaines. Avec au programme entre autres, séance de lutte de Sumo chez les 3/5 ans, initiations au Kick Boxing et à la voile, journée baignade à Beaune côté plage et randonnée VTT.

Vacances de la Toussaint

Sur le thème de « la Vigne ». Le temps fort de la semaine, une sortie à Beaune à la cité du vin et des climats de Bourgogne puis cinéma pour la projection du film d'animation « Chonchon le plus mignon des cochons ! » (3-6 ans). Et Game factory, avec bowling et laser Game (7-13 ans).



Les écoles en chiffres

Directrice du groupe scolaire : Évelyne CORBEL

École maternelle Les Moineaux

Effectifs rentrée 2023/2024- 52 élèves

M^{me} Isabelle WODEY

Petite section : 17 élèves

Moyenne Section : 10 élèves

M^{me} Sandrine BAILLY-MARTINEAU

Moyenne section : 5 élèves

Grande section : 20 élèves

École élémentaire Les Marronniers

Effectifs rentrée 2023/2024 : 91 élèves

CP : M^{me} Claire VENOT - 15 élèves

CE1 : M^{me} Sandrine DEPLANCHON - 15 élèves

CE2 : M^{me} Fabienne MARTIN-LOUAISIL - 20 élèves

CM1 : M^{me} Évelyne CORBEL - 18 élèves

CM2 : M^{me} Agnès HARATICK - 23 élèves

Parentalité

La Parentalité permet d'aborder les situations complexes et de faire évoluer les représentations de la famille. Le soutien et l'accompagnement des parents ne cessent de se développer.



Un groupe «Ressources Parents» a été créé, groupe d'échanges et de partage d'expériences. Avec les élus de la commission Enfance Jeunesse, les parents ont rédigé le projet éducatif de l'ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2024-2026.

Le projet éducatif constitue un cadre de référence pour conduire une politique éducative ambitieuse. Il s'impose comme un outil structurant pour les acteurs éducatifs qui s'impliquent quotidiennement au service de l'épanouissement de l'émancipation des enfants et de leurs familles.

Un projet éducatif porte des valeurs et ambitions partagées : la lutte contre les inégalités, l'accès du plus grand nombre aux apprentissages et aux connaissances, à la culture, aux sports, aux loisirs, l'apprentissage de la citoyenneté, l'éducation à l'environnement, etc.

Les 3 priorités du projet éducatif pour les prochaines années, sont :

- ✓ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.
- ✓ Accompagner l'enfant dans la construction de son avenir.
- ✓ Porter une attention particulière aux enfants les plus en difficulté.

Ces priorités se déclinent en plusieurs objectifs. Ceux retenus, pour 2024, pour être mis en œuvre, dans les actions proposées par l'équipe d'animation de l'ALSH, sont les suivants :

- ✓ Permettre aux enfants d'être acteurs du développement

durable.

- ✓ Favoriser les moments collectifs nécessitant la coopération entre enfants.
- ✓ Favoriser les activités partagées Parents/Enfants et les relations ALSH/Parents.
- ✓ Conférer à l'enfant les moyens d'assurer une plus grande maîtrise sur sa propre santé et d'améliorer celle-ci.

Un comité de pilotage suivra et évaluera ces actions. Il est composé :

- des parents du groupe Ressource Parents
- d'une enseignante
- d'un animateur ALSH
- d'élus

Un premier temps d'échanges a été organisé en juin dernier, «Parentalité et accueil des émotions», animé par Agnès Guillemard, consultante en parentalité. D'autres interventions vont être proposées pour aborder avec des professionnels, sur :

- ✓ Les jeux et le développement de l'enfant.
- ✓ Les parents imparfaits et débordés.
- ✓ Les écrans et internet : utilisation et dangers.

En projet également, un samedi après-midi ludique pour s'amuser en famille.

Si vous souhaitez participer au groupe Ressources Parents, contacter le secrétariat de mairie.



Le budget

Le budget Communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Le budget Communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal).

La section de fonctionnement

(comprend les opérations de gestion courante) : le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **1 786 731,20 €**.

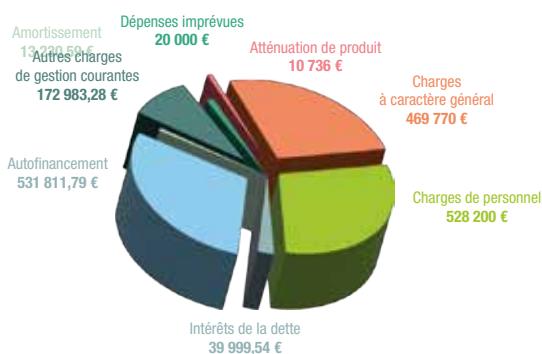


Capacité d'Autofinancement : **531 811,79 €**

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant : **655,41 €**

Dotations globales de fonctionnement par habitant : **105,31 €**

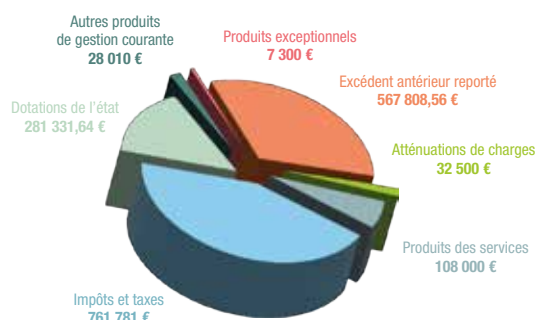
DÉPENSES



L'autofinancement fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Il met en valeur le patrimoine et l'équipement de la Commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance. Plus cet autofinancement est important, plus la

RECETTES



Commune a des possibilités d'investir, et donc d'enrichir son patrimoine et d'accroître son attractivité.

Avec le retour de l'inflation, nous redoublons d'effort et d'ingéniosité pour continuer à faire baisser les dépenses de fonctionnement (sobriété énergétique, maîtrise de la masse salariale, achats groupés avec le Grand Chalon...)

La section d'investissement

(comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Commune) : le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **2 375 834,81 €**.



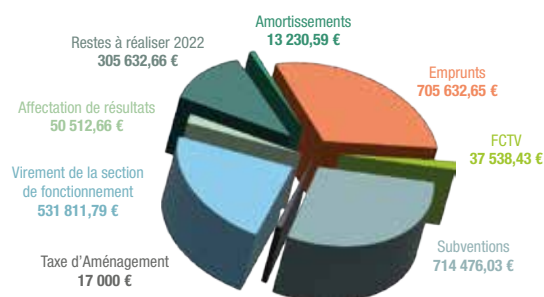
DÉPENSES

Dépenses se traduisant par une modification de la Consistance ou de la valeur du patrimoine communal : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiment, travaux d'infrastructure.

Encours de dette par habitant : **698,62 €**

RECETTES

Subventions, dotations (fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement...)

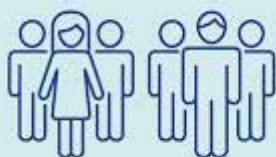


Le budget (suite)



Ressources transférées par l'État

Elles sont définies selon des critères objectifs :



population



superficie



impôts



Le Centre de Première Intervention non intégré recrute !

En France, quelques 198 900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Sapeurs-pompiers volontaires pourquoi pas vous ?

Contactez le chef de corps par intérim par mail : sebromgab@gmail.com

S'ENGAGER POUR SON PAYS EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Conditions	Formation	Disponibilité
+ 18 ans - 60 ans + 10h hebdo + 10h hebdo	- 10 jours - 1 à 2 ans	1 fois par mois et moyenne

Retrouvez toutes les informations et conditions d'engagement sur pompiers.fr

pompiers.fr | |

SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Réunion Publique

Le 22 février s'est tenue la seconde réunion publique de l'équipe municipale, salle Guimet.

Sous forme d'ateliers thématiques, l'actualité des actions municipales a été présentée. Les échanges avec les Deminois.ses ont été nombreux et constructifs.

Prochaine réunion publique le vendredi 16 février à 19h.



Départ en retraite de René FAIVRE

Après 28 années passées au service de la commune, comme agent communal, René FAIVRE a pris une retraite bien méritée.

À cette occasion, après avoir reçu des cadeaux de la part de la commune, de ses collègues et de ses amis, Marie-Claire DILLY lui a remis la médaille d'argent du travail. Toutes nos félicitations et bonne retraite René !

Jobs d'été

Alizée et Camille, du 10 au 28 juillet, ont effectué, à l'accueil de loisirs, leur stage pratique, pour l'obtention du BAFA Brevet Aptitude Fonction Animateur. 1 2

Lilou, Emma et Erwan, embauchés par la collectivité, dans le cadre des jobs d'été, du 24 juillet au 4 août, ont eu pour mission de repeindre les portes de la caserne des sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont également entretenu les espaces publics, avec les agents techniques, Jérémy et Christian, et le renfort de Louis en juillet et août. 3

Morgane et Louison ont prêté main forte à Pascale et Viviane, ATSEM, pour le grand ménage des classes de primaire et de maternelle. 4

Chloé, Lilou et Carla ont eu pour mission le désherbage du cimetière et l'entretien des espaces publics, avec les agents du service technique. Les jeunes filles ont également participé à l'installation des équipements et du matériel pour les festivités du 13 juillet. 5



Proxi marché

Après 10 années passées à la gérance du Proxi Marché, Nadine Rebillard a décidé de laisser la place.

Malgré de nombreuses difficultés, comme la période du COVID, son commerce est resté ouvert, démontrant, s'il le fallait, à chacun et chacune l'importance du commerce de proximité.

Nous étions nombreux.euses pour lui dire au revoir et souhaiter la bienvenue à Aomar Mouh son successeur.

79^e anniversaire de la libération de Demigny

La cérémonie commémorative de la libération de Demigny du 6 septembre 1944 s'est déroulée le samedi 9 septembre 2023 avec la présence de l'association «Les Francs-Tireurs beaunois».

Après avoir restauré le monument aux soldats morts le 6 septembre 44 pour la libération de Demigny, Lucien et Ilane Strub ont participé à une reconstitution solennelle. Sur deux jours, un convoi de jeeps, et autres véhicules militaires, hommes en uniformes d'époque, ont traversé les 15 communes aux alentours de Beaune, s'arrêtant symboliquement devant les monuments.



Moustique tigre

La Commune est classée comme Commune colonisée par le MOUSTIQUE TIGRE, par l'ARS Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté.

Éviter son développement est l'affaire de tous.



FICHE 1

LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités !

Comment le reconnaître ?

Signe particulier : le moustique tigre est très nettement rayé noir et blanc avec une ligne dorsale blanche le long de son thorax. Ses pattes sont également rayées. Il est plus petit que son cousin le moustique commun, vit –et donc pique– plutôt la journée (matin et soir) et vole sans faire aucun bruit.

Quelles sont les conséquences ?

Le moustique tigre pique les êtres humains et peut être vecteur de virus comme ceux de la dengue, du chikungunya ou du zika.

Comment l'éviter ?

- Vider régulièrement ou supprimer les coupelles sous les pots de fleurs, vases
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets...
- Curer les gouttières pour faciliter le bon écoulement des eaux.

Astuces

- Remplir les coupelles extérieures avec du sable afin de conserver l'humidité sans eau stagnante
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau avec un filet moustiquaire ou du tissu

Que faire en cas de découverte d'un cas ?

En reconnaissant un moustique tigre, il est nécessaire d'en faire le signalement sur le site dédié : <https://signalement-moustiques.anses.fr/signalementalbopticus>

En cas de doute, ne pas hésiter à contacter des professionnels spécialisés dans l'éradication de ces insectes. Le service hygiène et salubrité gère la prolifération des moustiques tigres dans les lieux publics mais ne peut intervenir chez les particuliers.

Devant chez moi, je suis responsable

Les habitants sollicitent parfois l'intervention des agents communaux pour venir désherber ou nettoyer les trottoirs devant chez eux.

Ce travail incombe au propriétaire ou au locataire sur tout le linéaire de la parcelle, du trottoir et ce jusqu'au caniveau. Désherbage, mais aussi balayage des feuilles mortes et autres débris, ou en hiver le déneigement et le salage en cas de verglas. *Arrêté municipal du 1^{er} août 2022*



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES - Groupe « Unis pour Demigny »

En ce début d'année 2024, les élus d'« Unis pour Demigny » vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Que cette nouvelle année apaise nos concitoyennes et concitoyens touchés par la maladie, le chômage ou ayant perdu un proche. 2023 a été une année compliquée, qui a débuté avec la guerre en Ukraine engagée depuis déjà plusieurs mois, l'inflation des produits alimentaires et énergétiques et qui s'est aggravée par le récent conflit armé entre le Hamas et Israël. Tout cela pour dire que dans notre Demigny de la France profonde, nous ne sommes pas à l'abri des conflits internationaux. En bout de chaîne, les ménages, les petites entreprises et l'échelon

communal sont impactés par les hausses des prix du chauffage, de l'électricité et des carburants. En ce qui nous concerne, notre opposition à la majorité municipale se veut constructive et uniquement dictée par l'intérêt des habitants, nos votes négatifs et autres abstentions se comptant par année, sur les doigts d'une main. Cet automne, à Demigny comme dans d'autres régions, nous avons enregistré un fort volume de précipitations. Ce qui confirme l'intérêt des travaux de prévention des inondations par ruissellement, initiés par la précédente municipalité. Bonne et heureuse année 2024.

Maurice Naigeon,
pour le groupe « Unis pour Demigny ».

Ramassage des déchets

À compter du 11 janvier 2024, changement de jour et de fréquence de collecte.

Les bacs seront collectés tous les quinze jours. Bac vert le jeudi matin de la semaine paire, bac jaune le jeudi matin de la semaine impaire. Pensez à sortir le bac la veille au soir et à le rentrer après la collecte.

Compostage des déchets

FORMATION ET VENTE DE COMPOSTEURS
À DEMIGNY
Parking des ateliers municipaux (rue Jules Seurre)
Inscription obligatoire sur www.legrandchalon.fr (Mes Démarches)
ou au 03 85 43 37 65

JE M'ÉQUIPE
D'UN
COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Demandez votre composteur sur le site [legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr) !

Logos: Transition Écologique, ADEME, Demigny, GrandChalon



◆ RÉDUIRE SES DÉCHETS

Près de 30% de biodéchets restent dans les ordures ménagères résiduelles d'un habitant chaque année.

◆ AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SOL DE SON JARDIN

Le compost constitue une véritable source de nutrition pour les plantes, les arbres et le potager.

◆ ÉVITER DES TRAJETS EN DÉCHÈTERIE

Certains déchets verts peuvent être facilement valorisés, cela évite des déplacements en déchetterie.

◆◆◆ DES FORMATIONS et VENTES SONT ORGANISÉES

Venez vous former près de chez vous
et acquérir un composteur pour 10 euros
(paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public)

Le 17 Février 2024

à 10H30

À DEMIGNY

**Parking des ateliers municipaux
(rue Jules Seurre)**

Inscription obligatoire: sur www.legrandchalon.fr (Mes Démarches),
ou au 03 85 43 37 65

Stationnement

Mal se garer est non seulement un manque de civisme mais représente aussi un danger pour les piétons.

Le stationnement des véhicules est un problème récurrent dans notre village. Il est nécessaire de rappeler qu'il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs, comme il est interdit de stationner devant les bateaux donnant accès aux propriétés riveraines et tout simplement interdit quand le stationnement est susceptible d'occasionner une gêne pour les secours, camion de pompiers, ambulance ou véhicule de gendarmerie.

Aussi, il nous semble indispensable de rappeler, d'une part, que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes à mobilité réduite. Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture.

Le stationnement sur les trottoirs constitue une gêne passible de contravention de 135 € ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules sur les trottoirs.



Demigny recherche un médecin



Vous cherchez un lieu pour vous installer ?

Vous rêvez de charmants villages entourés de vignes et de nature, à deux pas de la route des vins (Côte de Beaune), à proximité de grandes villes, avec un accès facile (autoroute) et une patientèle agréable ?

La Bourgogne est faite pour vous !

La commune de Demigny (71), située entre Beaune et Châlon-sur-Saône, favorise l'installation d'un médecin. Elle met à disposition un cabinet médical équipé (table d'examen, ECG, mobilier...), et prend en charge ses

dépenses de fonctionnement (chauffage, électricité, internet, ménage...).

Le cabinet est situé en cœur de village, proche des commerces (pharmacie, boulangerie, épicerie, coiffeur...) et crèche/école/cantine/accueil de loisirs. 1 800 habitants, vie associative riche.

N'hésitez pas, contactez la mairie par téléphone : au **03 85 49 93 40** ou par mail : **demigny@demigny.fr**



Le Grand Chalon



Le soutien du Grand Chalon en 2022

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

- **Soutien à l'investissement : 70 785 €** au titre du fonds de relance pour aider au financement de diverses acquisitions (isoloirs, sièges ergonomiques, matériel informatique), de travaux de voirie, le remplacement de poteaux incendie, le remplacement de luminaires à l'école primaire par des LED. **58 115 € au titre du FAPC Fonds d'Agglomération des Projets Communaux** (construction du restaurant scolaire- audit énergétique des bâtiments communaux)
- **Soutien à l'ingénierie** : assistance technique au projet d'installation d'une centrale solaire sur un terrain privé par le SATEC Service d'Appui Technique aux Communes

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants.

- **Aides à l'habitat privé et public : 2 500 €** de subvention pour 1 logement du parc privé.
- **Urbanisme-instruction des autorisations d'urbanisme**: **2** certificats d'urbanisme - **50** déclarations préalables - **16** permis de construire.
- **Eau et assainissement : 332 000 €** pour le renouvellement du réseau des eaux usées et l'extension du réseau des eaux pluviales à Jasoupe le Bas.
- **Politique culturelle** : **4** élèves au conservatoire de musique et de danse à rayonnement régional.
- **Politique sportive : 5 568 €** au titre du FAAPAS Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives (Amicale Cycliste : 168 € - Demigny Handball club 1 000 € - Entre nous ça marche 800 € Éveil Football 3 600 €).
- **Développement durable** : **109** composteurs individuels mis en place depuis 2007 et 9 en 2022.

Le numérique à portée de tous

5 conseillers numériques interviennent chaque jour à travers le Grand Chalon pour initier et sensibiliser les habitants aux outils et usages du numérique.

Ils assurent gratuitement des cycles d'ateliers ou des permanences pour aider les habitants être autonomes avec les outils numériques et informatiques.

Demigny est inscrit dans cette démarche.

On distingue deux types d'aide :

Une permanence mensuelle, animée par Francine Coignot, conseillère numérique, le 3^e lundi de chaque mois sur rendez-vous : 13h30-16h30 (environ 40 min) **pour évoquer une démarche numérique spécifique (effectuer une démarche en ligne) ou débloquer une situation.**

Prochaines permanences chaque 3^e lundi du mois :

19 février 2024 - 18 mars 2024 - 15 avril 2024 - 17 juin 2024.

Des ateliers collectifs (5 participants maximum) avec pour objectif d'accompagner un public débutant vers l'autonomie numérique. De la prise en main de son matériel jusqu'aux démarches en ligne, les participants bénéficient de conseils personnalisés. **Objectif : l'autonomie numérique.** Il n'est pas nécessaire d'apporter son matériel, celui-ci peut être prêté par le Grand Chalon.

Thématiques de 2023 : la gestion des documents, comment scanner un document et une réunion publique sur France Connect.

Inscription : 03 85 49 93 40 - demigny@demigny.fr



Les jeux en N'ord

Labellisés « Terre de Jeux 2024 », le Grand Chalon et la Ville de Chalon se sont engagés à promouvoir la pratique du sport pour tous, d'ici le lancement de l'évènement à Paris.

Pour cela, la commission thématique Développement de l'attractivité - Sports a souhaité mobiliser tous les élus municipaux intéressés, afin de réfléchir aux actions qui pourraient être portées à l'échelle de l'agglomération, à destination du plus grand nombre.

Les 9 communes de la Plaine Nord (Allerey-sur-Saône, Crissey, Demigny, Fragnes-La-Loyère, Lessard-le-National, Gergy, Saint-Loup-Géanges, Sassenay, Virey-le-Grand) ont décidé d'organiser, dans leur bassin de vie, une manifestation, *Des Jeux en N'ORD*, qui s'inscrit dans la démarche d'une programmation unique d'évènements sur tout le Grand Chalon, en phase avec les valeurs de l'Olympisme.

Le samedi 23 septembre, à Gergy, les élus de l'entente Plaine Nord et les associations des villages se sont retrouvés pour

proposer des animations sportives, ludiques et culturelles. Plus de 1 000 personnes ont été accueillies « aux Jeux en N'ORD », lors de cette journée découverte avec initiations et mise en valeur de la culture sportive des 9 communes du bassin de vie.

Les bénéfices de la journée ont été reversés à l'association Spirit of Josette de Givry dont l'objet est de fabriquer et prêter des fauteuils roulants « récréatifs » au plus grand nombre de personnes à mobilité réduite.





Vie associative

Temps forts de l'année



1. Journée citoyenne

Pourquoi ?

Il s'agit de permettre à chaque habitant volontaire, quel que soit son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes. La Journée citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens entre les habitants. Ce « faire-ensemble » favorise une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année.

Les chantiers proposés :

- ✓ Désherbage du cimetière
- ✓ Mise en peinture et numérotation des bornes à incendie
- ✓ Mise en peinture de la porte de garage du CPI
- ✓ Ramassage des déchets le long des voies.

Prochain rendez-vous **le 25 mai 2024**.



2. Fête de la musique

Le 21 juin, de nombreux habitants se sont retrouvés pour la fête de la musique, organisée par la Fanfare et l'école de musique de Demigny, à Rion.





3. 13 juillet

L'association des parents d'élèves, les P'tits Loups, en partenariat avec la commune, a organisé les festivités du 13 juillet, avec la participation de la Fanfare, de Bat'attack et de la MJC.

La compagnie circassienne CIRKO SENSO a animé la soirée. Après le défilé aux lampions des enfants, le feu d'artifice, le bal populaire avec David Humbey, aux platines, a conclu la fête qui réunit, chaque année, de plus en plus de participants.

4. Concert annuel de la S^{te} Cécile

Il est une tradition qui perdure depuis de nombreuses années : le concert de la Sainte Cécile de la Fanfare.

Au sein du groupe de musiciennes et de musiciens, se côtoient les piliers qui affichent plus de 30 ans au sein de l'orchestre et de nouveaux instrumentistes de tout âge. Léa Kuzmin et Jocelyn Bordet dirigent le groupe. Le répertoire est varié, les styles de musique de tout genre et tous les ans de nouveaux morceaux sont au programme.



5. Féerie de Noël

Le 8 décembre s'est déroulé la troisième édition des Féeries de Noël, organisée par l'association de parents d'élèves les P'tits Loups, en partenariat avec la commune.

17 stands composaient le marché de Noël et bien sur la buvette, avec un excellent vin chaud, qui réchauffait le corps et les esprits... Belle fin d'après-midi animée par les enfants des écoles, les musiciens de l'école de musique, Bat'attack et clôturée par un son et lumières.



Les associations de Demigny



<p>Amicale Cycliste DEMIGNY (A.C.D.) Président : M. BEDU Jackie Téléphone : 06 48 39 56 03 bedu.jackie@orange.fr</p>	<p>Amitié au Village Présidente : M^{me} BRIEZ Josette Téléphones : 06 15 69 01 24 09 67 34 46 05 briezjosette@orange.fr</p>	<p>Bat'Attack Président : M. VIOLOT Patrick Téléphone : 06 09 59 94 07 marcellosantos@netcourrier.com https://bat-attack.weebly.com/</p>
<p>Chorale Demigny Fa Sol Présidentes : M^{me} LARONZE Fanny M^{me} THOMAS Frédérique Téléphones : 06 29 60 95 32 06 20 60 36 56 laronze.fabien@neuf.fr micheletfred@aol.com</p>	<p>Demigny en Action Présidente : M^{me} DODARD Catherine Téléphone : 06 20 33 05 06 catherine.demignyenaction@outlook.fr</p>	<p>Demigny et Son Histoire Président : M. NEAULT Jean-François Téléphone : 07 84 00 47 91 03 85 49 46 44 jneault@free.fr</p>
<p>École de Musique Présidente : M^{me} JOLIVET Manon Téléphone : 06 71 77 37 84 edm.demigny@gmail.com</p>	<p>Entre Nous ça Marche Président : M. TAILLIART Daniel Téléphone : 03 85 49 48 37 daniel.tailliant@yahoo.fr www.entrenouscamarche.fr</p>	<p>Éveil football Président : M. GUESLE Christophe Téléphone : 06 46 22 50 62 demigny.ev@lbfrc-foot.fr Facebook Éveil Football Club Demigny</p>
<p>F.N.A.C.A. Président : M. MONOT Robert Téléphone : 03 85 49 48 13</p>	<p>23 associations sont présentes à Demigny et contribuent au dynamisme du territoire tant sur le plan de l'offre culturelle ou sportive que dans les domaines social ou économique.</p>	<p>Full Combat Académie Section jeune Kick Boxing Demigny du full combat Academy Président : AMMARI Atef Entraîneur : VOLKAERT Jérémy Téléphone : 06 61 75 50 19 texas89240@hotmail.fr</p>
<p>Gym Forme et Bien être Président : M. MICHEL François Téléphone : 06 12 27 23 52 gymdemigny71@gmail.com</p>	<p>Fanfare de DEMIGNY Président : M. KUZMIN Ruddy Téléphone : 06 50 32 54 58 fanfaredemigny@gmail.com Facebook Fanfare de Demigny</p>	<p>La Tête à l'an vert Président : M. DAVID Christian Téléphone : 06 09 04 78 35</p>
<p>Les P'tits Loups Président : M^{me} JEANNIN Caroline Téléphone : 06 74 90 67 25 caro.jeannin@free.fr</p>	<p>Handball Ball Club Président: M. PLATRET Gregory Téléphone : 06 67 21 47 45 greg.platret@yahoo.com</p>	<p>Moto Demigny Sports Mécaniques Président : M. ALIX Daniel Téléphone : 06 22 02 78 83 dalix@francoisfreres.com</p>
<p>Moto Loisirs Compétition Y6 Président : M. COVRE Philippe Téléphone : 03 85 87 00 48 philippe.covre@orange.fr</p>	<p>M.J.C. Demigny Président : M. TOUQUET Loïs Téléphone : 07 69 19 54 01 contact@mjcdemigny.info www.mjcdemigny.info</p>	<p>Saint Vincent Président : M. CLAIRE Jean-Claude Téléphone : 06 85 08 33 45 domaine.jean.claude.claire@orange.fr</p>
<p>Société de Chasse Président : M. COUTACHOT Claude Téléphone : 06 10 13 11 21 flavien207@aliceadsl.fr</p>	<p>Pompiers de DEMIGNY Présidente : M^{me} Agnes ROYER Téléphone : 06 21 89 22 05 agnesroyer71@gmail.com</p>	<p>Tennis Club Président : M. ANDRÉ Pierre Téléphone : 03 85 49 46 54 06 51 05 41 22 cathetpierre@orange.fr</p>

Subventions des associations 2023

ASSOCIATIONS	FONCTIONNEMENT
ÉVEIL Football club	1 500 €
Les P'tits Loups	450 €
Bat'Attack	250 €
Demigny et son histoire	400 €
Demigny FA SOL	350 €
Fanfare	800 €
Amitié au Village	500 €
Gym forme et bien être	300 €
École de musique	5 000 €
MJC	750 €
Entre nous ça marche	500 €
Tête à l'An vert	80 €
TOTAL	10 880 €

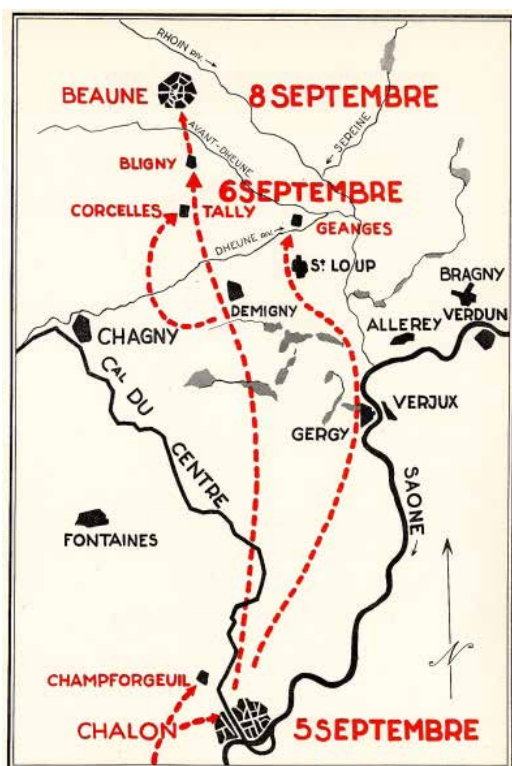


La vie des associations

1. Association Demigny et son histoire

Pour le 80^e anniversaire en 2024 de la libération de la Saône-et-Loire par la première armée française du Général de Lattre de Tassigny, l'association Demigny et son Histoire prépare actuellement une exposition dans le cadre de la commémoration de cet événement.

Pour compléter ses collections l'association est à la recherche de tous documents concernant cette période. Contact demignyetsonhistoire@gmail.com.



2. L'association Entre Nous Ça Marche

En 2024 l'association Entre Nous Ça Marche va poursuivre l'amélioration des circuits sur le territoire de la commune, en partenariat avec la municipalité de Demigny.

Des bancs en bois le long de l'ancienne voie de chemin de fer, vers la Grande Borne et au lieu-dit Les Drillères seront installés, à la demande des promeneurs. L'aménagement du sentier botanique va être poursuivi par la mise en place d'un layon ludique pour les enfants. Le thème sera un jeu de piste basé sur des animaux en bois fabriqués par les adhérents.

Pour renforcer la sécurité sur les circuits des plaquettes avec coordonnées GPS seront apposées sur les poteaux directionnels. Trois passerelles ont été construites aux lieux-dits Chêne Ferré et Etang du Petit Beauregard. Le balisage directionnel fabriqué par l'association a été complété par 12 poteaux directionnels avec un panneau indiquant le nom du lieu d'implantation. Les guides pas à pas pour s'orienter sur les circuits ont été mis à jour. Ils sont disponibles en format Pdf sur le site internet de la commune (demigny.fr) et en format Gpx sur le site de l'association Entre Nous Ça Marche.

L'association envisage en 2024 de mettre en place des PRSF (Points de rencontre des secours en forêt). Grâce à ces points pré-identifiés, facilement accessibles et partagés avec les services de secours, ceux-ci pourront rejoindre plus rapidement le PRSF le plus proche de l'accidenté.





Informations pratiques



MAIRIE DE DEMIGNY

1 place du 11 Novembre 1918
Tél. : 03 85 49 93 40
Mail : demigny@demigny.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi :
9h à 12h - 14h à 17h
Fermé les lundi et mercredi après-midi.

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Contactez la mairie

SCOLARITÉ

École des Marronniers :
2 rue Neuve Ernest Humbert
Directrice M^{me} CORBEL
Tél. : 07 86 79 00 80
03 85 49 93 43
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45-11h45 et 13h45-16h45

ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ALSH

3 place du 11 novembre
Tél. : 03 85 49 92 24
Mail : accueildeloisirs@demigny.fr

RELAIS POSTAL PROXI MARCHÉ

La Chouette alimentaire,
16 rue de la Galoupe
Tél. : 03 85 90 83 48

DÉCHETTERIE

Lieu-dit La DOMINOTTE 71150
Horaires d'ouverture de la déchetterie
ÉTÉ :
Lundi de 14h à 19h,
Jeudi de 9h à 12h et 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
HIVER :
Lundi de 14h à 17h
Jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

CALENDRIER DE COLLECTE À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DU GRAND CHALON :

<https://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/dechets/les-dechetteries.html>

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS CHEZ UN PARTICULIER

L'enlèvement d'un nid de guêpes, frelons, abeilles, fait désormais l'objet d'une facturation de 100 €. Assèchement de locaux, 140€. Ouverture de porte 80€. Recouvrée par titre de recettes du Trésor Public.

CABINET D'INFIRMIÈRES

19 rue de la Galoupe - Demigny
CRENIAULT Delphine
GAUTHEY Sophie
Tél : 03 85 49 44 53

GENDARMERIE DE CHAGNY

Tél. : 03 85 87 17 42
En cas d'urgence, composer le 17 (fixe) ou le 112 (portable).

SAPEURS-POMPIERS CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Dans tous les cas, composer le 18 (fixe) ou le 112 (portable).

HÔPITAL

Beaune : 03 80 24 44 44
Chalon : 03 85 44 66 88
En cas d'urgence, composer le 15 (fixe) ou le 112 (portable).

MAISON DE SANTÉ (MSP)

69 route de Beaune - Saint-Loup-Géanges - 03 58 09 81 02

- Médecins
Salima CHETOUH / Élise BELIN-DELVAUX
- Infirmiers
Pedro FERREIRA / Sabrina CHAPUIS / Anaïs AUBRUN
Mobile : 06 40 47 26 00
- Infirmière Asalée (coopération avec médecins généralistes)
Delphine GIRARD
Tél. : 03 58 09 81 02
- Ostéopathe
Eileen FERNANDES
Mobile : 06 28 08 98 59
- Kinésithérapeute
Isabelle CHIKHAOUI
Tél. : 03 45 77 22 36 - 07 78 10 50 04
- Orthophoniste
Delphine PRUNIER
Tél. : 03 45 77 22 34
- Diététicien nutritionniste
Praticien en hypnose
Richard FAIVRE
Mobile : 06 35 57 15 52
- Sage-Femme
Sandrine PERRET
Tél. : 06 21 96 43 63

PHARMACIE

FOUCHER : 25, rue de la Galoupe
Tél. : 03 85 49 42 33

EDF - GDF

- EDF DÉPANNAGE
09 726 750 71
- GDF URGENCE GAZ
0800 473 333

SUEZ ENVIRONNEMENT EAU POTABLE SERVICE CLIENTS :

0977 408 408

URGENCE DÉPANNAGE

0977 401 126

CARTES D'IDENTITÉ



Les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil sécurisé, quel que soit le lieu de votre résidence, permettant la numérisation des pièces de votre dossier et la prise d'empreintes digitales, visant à lutter contre les fraudes. Les mairies les plus proches pouvant vous accueillir pour les demandes de cartes d'identité sont Verdun-sur-le-Doubs, Chagny, Chalon-sur-Saône, Beaune et Seurre. Vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier.

Se munir des pièces suivantes :

- *extrait acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)*
- *2 photos d'identité identiques récentes et non découpées*
- *justificatif de domicile (facture)*
- *ancienne carte d'identité ou déclaration de vol (gendarmerie)*
- *25 € en timbres fiscaux si l'ancienne carte ne peut être présentée.*

Afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet de la mairie habilitée et que vous aurez retenue, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>
Le dépôt de votre dossier et le retrait de votre carte d'identité doivent se faire dans la même mairie.

RECENSEMENT À 16 ANS



Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Ce recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...)
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Le recensement est à réaliser dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire :

- auprès de la mairie du domicile
- sur internet (mon.service-public.fr)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Directement en mairie ou en ligne :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



PASS « DÉCHETTERIES »

L'accès aux déchetteries gérées par le Grand Chalon n'est possible qu'avec une carte magnétique. Ce contrôle d'accès permet de réserver l'usage de ces déchetteries aux seuls habitants de la « com d'agglo » de Chalon et d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

L'obtention de cette carte est gratuite et peut être faite :

- par internet (www.legrandchalon.fr)
- par courrier avec le formulaire à compléter (disponible en mairie)

Dans tous les cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile (particuliers), d'un extrait Kbis (entreprises), d'une copie du récépissé de déclaration en préfecture (associations).



ANIMAUX BRUYANTS, ERRANTS, DANGEREUX

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Tous les chiens doivent circuler en laisse sur le territoire communal. Les chiens de 1^{re} et 2^e catégories doivent obligatoirement être déclarés en mairie et circuler en laisse et muselés sur tout le domaine public.

SPA CHAGNY SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Route de Chaudenay - 71150 Chagny
Tél. : 03 85 87 20 55 - 06 11 75 49 13

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX EST INTERDIT À DEMIGNY

La commune étant équipée d'une déchetterie, le brûlage à l'air libre des déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages et autres pratiques similaires est interdit sur tout le territoire communal.

BRICOLAGE ET JARDINAGE BRUYANTS

(pour les particuliers)

Autorisés suivant arrêté préfectoral :

- en semaine : de 8h à 12h - de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h - de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

LA TRÉSORERIE DE CHAGNY EST FERMÉE DEPUIS LE 16 DÉCEMBRE 2022

Il faut s'adresser : **AU CENTRE DE FINANCES PUBLIQUES de Chalon sur Saône.**

Adresse :

11 AVENUE PIERRE NUGUE

4 services à cette adresse :

- SIP CHALON-SUR-SAONE
- TS CHALON-SUR-SAONE MUNICIPALE
- TS CHALON HÔPITAUX
- SIE CHALON-SUR-SAONE

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9H-12H/13H30-16H sur rdv l'après-midi • Fermé le Mercredi.

Public / Particuliers

DÉMARCHES PROPOSÉES

Obtenir un renseignement sur mes impôts et factures,

Effectuer une démarche, payer mes impôts.

COURRIEL

Utilisez votre messagerie sécurisée disponible dans votre espace particulier.

FRELONS ASIATIQUES



Pour éviter la prolifération des frelons asiatiques, la destruction des nids reste la solution la plus efficace.

Si le nid est situé sur le domaine public, c'est la commune qui a la responsabilité de sa destruction.

S'il est situé sur le domaine privé, c'est au propriétaire ou au locataire de prendre en charge sa destruction.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide du Département qui finance en partie les frais de désinsectisation, la marche à suivre est la suivante :

- Signaler le nid en mairie, en adressant une photo, avec votre adresse et votre téléphone.
- La mairie relayera l'information au Groupement de défense sanitaire apicole qui prendra contact avec un désinsectiseur, agréé, pour intervenir chez vous, qui doit justifier d'un certificat Biocide.

État civil

Naissances 2023

ROBERT Lou Agathe, le 11 mars

FELLER Marius, le 30 mars

KUZMIN Lise, le 13 avril

REIS Arthur, Élias, le 25 avril

SALZEDAS Simão, le 7 juillet

SORDET Côme, François, Stanislas, Marie, le 10 juillet

CUINET Élio, le 26 juillet

BERGER Marie, le 31 juillet

MANNEVEAU Léo, Denis, Christian, le 9 août

BARTHET Gabriel, le 5 septembre

DESBROSSES Côme, Michel, le 12 septembre

COLIN Joseph, Pierre, Émile, le 18 octobre

VILLEBCEUF Adélie, le 7 novembre

CORLETO Gennaro, Bruno, Domenico, le 29 décembre

Mariages 2023

JAILLET Cédric, Daniel et *RENARD Stéphanie, Sylvie*, le 3 juin

SIMON Alain et *GOTTI Sylvie, Mauricette*, le 17 juin

GUBLIN Pierre, Henri et *DEMANDRE Mégane, Colette, Mirelle*, le 24 juin

ROBELEY Romuald, Alain, Bernard et *JUNIER Sandrine, Jeanne, Thérèse*, le 12 août



Décès 2023

DA CONCEIÇÃO PAIVA Alexandrino, le 3 janvier

CHAMBRION André Marcel, le 30 juin

HUMBERT Patrice, Germain Xavier, le 20 juillet

DÉAL Michel, le 30 août

KELLER Ginette, Raphaële née SIMARD, le 8 octobre

ROY Philippe, Joseph, le 2 décembre



